

**A-3 Caisse nationale d'épargne et de prévoyance et pension :**

- Le livret CNEP ;
- Opérations diverses ;
- Traitement des livrets non réclamés ;
- Paiement des pensions ;
- Paiement des dépenses à l'étranger.

**A-4 Chèques postaux :**

- Réglementation générale ;
- Chèques de retrait ;
- Alimentation des comptes.

**B- Branche : exploitation des télécommunications****B-1 Service téléphonique :**

- Exploitation téléphonique ;
- Communication et services spéciaux ;
- Abonnement téléphonique ;
- Comptabilité.

**C- Branche : exploitation des radiocommunications****C-1 Service radioélectrique :**

- Organisation du service mobile maritime par satellite ;
- Procédures applicables aux stations côtières ;
- Traitements des communications en détresse.

**B/ Epreuve orale d'admission :**

Cette épreuve consiste en un entretien d'une durée de 15 à 30 minutes devant un jury et porte sur des sujets à caractère professionnel et/ou de culture générale.

ANNEXE N° 23

**PROGRAMME DU TEST PROFESSIONNEL  
POUR L'ACCES AU GRADE D'ANTENNISTE  
SPECIALISE**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :****1- Culture générale :**

- Développement de l'Internet en Algérie et multiplication des cybercafés à travers le pays ;
- Consommation des stupéfiants en milieu scolaire ;
- Le livre, dit-on, est le meilleur ami de l'homme et sa principale source de savoir ;

— Le vote est un devoir civique et un droit constitutionnel ;

— Hausse de la criminalité en milieu urbain et ses causes ;

— Traditions et coutumes du peuple algérien ;

— Révolution algérienne 1954-1962.

**B/ Epreuve pratique et orale à caractère professionnel et portant sur les thèmes suivants :****1 - Les câbles téléphoniques :**

- Constitution des câbles téléphoniques ;
- Câblage et assemblage ;
- Protection mécanique ;
- Identification des câbles ;
- Caractéristiques électriques des câbles.

**2 - Dispositifs de raccordement et de protection des câbles :**

- Généralités ;
- Différents dispositifs utilisés.

**3 - Raccordement et division des câbles :**

- Préparation de l'épissure ;
- Raccordement des conducteurs ;
- Guipage et séchage.

**4 - Reconstitution de l'enveloppe des câbles :**

— Mode opératoire :

**5 - Organisation des réseaux :**

- Répartiteur des réseaux ;
- Sous-répartiteurs.

ANNEXE N° 24

**PROGRAMME DU TEST PROFESSIONNEL  
POUR L'ACCES AU GRADE D'AGENT  
TECHNIQUE DES BRANCHES : LIGNES,  
FABRICATION ET ENTRETIEN**

**A/ Epreuves écrites d'admissibilité :****1- Culture générale :**

- Développement de l'Internet en Algérie et multiplication des cybercafés à travers le pays ;
- Consommation des stupéfiants en milieu scolaire ;
- Le livre, dit-on, est le meilleur ami de l'homme et sa principale source de savoir ;